

REVUE ANNUELLE DE LA SECONDE OPINION

REVUE ANNUELLE SUR LE CARACTERE RESPONSABLE DE L'OBLIGATION VERTE « GREEN BOND »¹ DE BANK OF AFRICA EMISE EN NOVEMBRE 2016

Août 2020

PERIMETRE

Vigeo Eiris a été mandaté pour actualiser annuellement son opinion indépendante concernant le degré de prise en compte des impacts et des facteurs de durabilité dans la conception et la gestion de l'émission de l'obligation verte "Green Bond" émise par Bank of Africa (ci-après "l'Emetteur") le 16 Novembre 2016.

Notre opinion est établie conformément à la méthodologie exclusive de Vigeo Eiris pour l'évaluation des performances et des risques de responsabilité sociale (facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, « ESG »), et en conformité avec les lignes directrices d'application volontaire des principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles ou « GBP ») de l'International Capital Market Association (« ICMA ») dans leur dernière version à jour, datée de juin 2018.

La présente diligence consiste à actualiser notre opinion initiale au sujet des deux composantes suivantes :

1. L'émetteur : actualisation de l'évaluation de la performance ESG de l'émetteur, analyse de la gestion des éventuelles controverses ESG liées à l'Emetteur et analyse de l'implication dans des activités controversées.
2. L'émission obligataire : actualisation de la revue du niveau de déploiement et de transparence des engagements pris par l'émetteur au sujet de la réalisation des objectifs environnementaux et de la conduite des projets visés par l'obligation verte.
 - ▶ Revue des projets : observation de l'allocation des fonds à des projets aux bénéfices environnementaux tangibles, du dispositif dédié à la gestion des risques, à l'évaluation des projets et à la reddition sur le degré de réalisation des programmes et l'impact des projets ;
 - ▶ Revue de l'obligation : observation et avis sur le déploiement des processus de sélection des projets et d'allocation des fonds et analyse des résultats consolidés de l'obligation.

Nos sources d'information combinent des données provenant (i) d'informations recueillies auprès de sources publiques, de la presse et de parties prenantes, (ii) d'informations exclusives aux bases de données de Vigeo Eiris, et (iii) d'informations fournies par l'Emetteur via des documents.

Nous avons mené notre *due diligence* du 23 juin au 28 Août 2020. Nous estimons avoir eu accès à tous les documents que nous avons sollicités. À cette fin, nous déployons des efforts raisonnables pour vérifier l'exactitude de ces données.

OPINION DE VIGEO EIRIS

Vigeo Eiris maintient son opinion et confirme que l'obligation émise par Bank of Africa est alignée aux quatre grands principes applicables des Green Bond Principles (dans leur dernière version de juin 2018).

Vigeo Eiris maintient son niveau d'assurance raisonnable² (notre plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de l'Émetteur et sur la contribution de l'Obligation envisagée au développement durable.

L'Emetteur (voir Partie I ci-après) :

- Vigeo Eiris a procédé à la notation de Bank of Africa en juin 2020. La performance en responsabilité sociale de la banque apparaissait en amélioration par rapport à la revue précédente (juillet 2019), et s'établissait à un niveau avancé et supérieur à la moyenne sectorielle dans tous les domaines. L'émetteur est classé premier du secteur *Retail & Specialised Banks Emerging Market* sous revue de Vigeo Eiris, qui comprend 95 banques listées sur les marchés émergents. La banque continue de démontrer des niveaux de performance avancés sur les piliers Environnement et Social, tandis que son score reste limité en matière et de Gouvernance, selon notre référentiel d'évaluation. A ce jour, Bank of Africa fait face à trois controverses liées au domaine Gouvernance (sur les critères "Contrôle interne et gestion des risques" et le critère « Rémunération des exécutifs ».). La fréquence des controverses est considérée comme isolée. La gravité de leur impact sur l'entreprise et ses parties prenantes est considérée comme importante pour les trois controverses. Bank of Africa est considérée réactive.
- A ce jour, le Bank of Africa n'est manifestement impliqué dans aucune des 17 activités controversées analysées par notre méthodologie.

¹ Cette revue d'opinion est entendue comme "Second Party Opinion" au sens des Green Bond Principles (<https://www.icmagroup.org/>)

² Echelles d'évaluation Vigeo Eiris (définitions détaillées disponibles dans la partie « méthodologie » de ce document, en dernière page) :
Niveau de performance : Avancé, Probant, Limité, Faible.
Niveau d'assurance : Raisonnable, Partiel, Faible.

L'Emission (voir Partie II) :

Utilisation des fonds

- Le produit net des obligations servira exclusivement à financer, en tout ou en partie, le projet relevant de la catégorie éligible: Énergies renouvelables. Nous considérons que la catégorie éligible est clairement définie. Vigeo Eiris maintient un niveau d'assurance raisonnable sur la capacité de l'émetteur à utiliser le produit de l'émission pour financer des projets à bénéfices environnementaux, conformément à ses engagements initiaux. A date, 100% du produit de l'émission a été alloué au financement d'un projet éolien au Maroc, correspondant effectivement aux catégories de projets éligibles initialement définies par Bank of Africa.
- La Catégorie Eligible sélectionnée est de nature à contribuer à deux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies : 7. Énergie propre et d'un coût abordable et 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Processus de sélection et d'évaluation des projets

- La gouvernance et le processus de décision et d'évaluation des Projets Eligibles sont formalisés dans la procédure Green Bond. Nous considérons que le processus est raisonnablement structuré, transparent et pertinent.
- L'identification et la gestion des risques environnementaux et sociaux matériaux associés au projet sont probantes.

Gestion des fonds

- Les règles de gestion des fonds sont clairement définies et vérifiées. Nous considérons qu'elles permettent un processus d'allocation documenté et transparent. Nous formulons une assurance de niveau raisonnable sur la capacité de l'émetteur à mettre en œuvre le processus d'allocation, conformément à ses engagements initiaux.

Reporting

- Le cadre d'évaluation et de reporting apparaît pertinent pour la majorité des indicateurs.
- Nous formulons des niveaux d'assurance raisonnables sur la capacité de l'émetteur à rendre compte sur l'allocation des fonds et sur les résultats du projet en termes d'impacts environnementaux et sociaux.
- Nous considérons les résultats en termes de bénéfices environnementaux attendus et de prise en compte des facteurs ESG dans la gestion du projet comme de niveaux probants.
- Aucune controverse relative au projet financé n'est identifiée.

Cette Seconde Opinion est basée sur les informations fournies par l'émetteur, évaluées selon notre méthodologie d'évaluation et les lignes directrices volontaires GBP (juin 2018). Bank of Africa reconnaît qu'en cas de changement de ces normes et des pratiques et attentes du marché, VIGEO EIRIS exclura toute responsabilité concernant l'utilisation de la Seconde Opinion et sa conformité aux normes, pratiques et attentes du marché en vigueur.

Paris, le 28 Août 2020

Pour plus d'information, contactez :

Equipe du Projet

Maria Juliana ORTIZ
Sustainability Consultant

Muriel Caton
Senior Advisor - Supervisor

Equipe Finance Durable
VEsustainablefinance@vigeo-eiris.com

Noémie WAPLER

Sustainability Consultant – Pilote de mission

Disclaimer

Transparence sur la relation entre Vigeo Eiris et l'émetteur : Vigeo Eiris a réalisé une Second Party Opinion (2016) et des revues de cette SPO (2017, 2018) pour Bank of Africa.

La présente revue est une opinion indépendante délivrée à Bank of Africa, à sa demande, et à l'attention de ses investisseurs et/ou d'autres parties prenantes. Son objectif est de rendre compte de l'évaluation du caractère soutenable et responsable de l'Obligation émise par Bank of Africa en novembre 2016. Elle est établie sur la base des informations qui ont été portées à notre connaissance et que nous avons analysées en application de notre méthodologie et de nos règles d'assurance qualité internes. L'expression de cette opinion ne signifie pas que Vigeo Eiris certifie la tangibilité, l'excellence ou l'irréversibilité des impacts des projets financés par l'obligation verte. BMCE Bank of Africa est seule responsable de l'effectivité de ses engagements tels qu'ils ressortent de ses politiques, de leur déploiement et de leur suivi. L'opinion fournie par Vigeo Eiris ne concerne ni la performance financière de l'obligation verte ni ne constitue une vérification de l'utilisation effective des fonds telle que prévue dans le 'Use of Proceeds'. Vigeo Eiris ne pourra être tenu responsable des conséquences de l'utilisation ou de l'inutilisation par des tierces parties de cette opinion que ce soit pour une prise de décision d'investissement ou tout autre type de transaction commerciale. L'opinion fournie par Vigeo Eiris ne concerne pas la solvabilité de Bank of Africa ni ses obligations financières et ne saurait en aucun cas être invoquée ou utilisée dans le cadre d'un contentieux ou d'un mécanisme de règlement d'un différend commercial.

Restriction sur la distribution et l'utilisation de cette Opinion : l'opinion est fournie par Vigeo Eiris à l'émetteur et ne peut être utilisée que par l'émetteur. La distribution et la publication sont laissées à la discrétion de l'émetteur, soumises à l'approbation de Vigeo Eiris.

RESULTATS DETAILLES

Partie I. EMETTEUR

Bank of Africa fournit divers types de services financiers tels que des cartes de crédit, des assurances, des transferts d'argent, divers types de comptes et d'autres solutions connexes. En mars 2020, BMCE Bank of Africa est devenue officiellement Bank of Africa.

Niveau de la performance ESG de l'émetteur

Vigeo Eiris a procédé à la notation de Bank of Africa en juin 2020. La performance en responsabilité sociale de la banque apparaissait en amélioration par rapport à la revue précédente (juillet 2019), et s'établissait à un niveau avancé et supérieur à la moyenne sectorielle dans tous les domaines. L'émetteur est classé premier du secteur *Retail & Specialised Banks Emerging Market* sous revue de Vigeo Eiris, qui comprend 95 banques listées sur les marchés émergents.

La banque continue de démontrer des niveaux de performance avancés sur les piliers Environnement et Social, tandis que son score reste limité en matière de Gouvernance, selon notre référentiel d'évaluation.

Les meilleures performances de la banque sont observées dans le domaine de la protection de l'Environnement, où elle atteint un niveau avancé. Les performances dans le domaine Social sont avancées, notamment grâce à des performances avancées sur les domaines des Ressources Humaines (santé et sécurité au travail), des Droits Humains et de l'Engagement Sociétal (développement économique local).

Bank of Africa fait partie du Ranking ESG « *Best Emerging Markets Performers* », un palmarès de Vigeo Eiris regroupant les 100 entreprises qui ont recueilli les scores les plus élevés parmi un univers de plus de 800 émetteurs cotés dans 31 pays émergents ou en développement.

Controverses ESG liées à Bank of Africa

A ce jour, l'Emetteur fait face à trois controverses ESG liées aux parties prenantes, sur un des six domaines que nous analysons :

- Gouvernance d'entreprise : sur le critère "Contrôle interne et gestion des risques" et le critère « Rémunération des exécutifs ».

Fréquence : En moyenne, les controverses sont considérées comme isolées.

Sévérité : La gravité de leur impact sur l'entreprise et ses parties prenantes est considérée comme importante pour les trois controverses.

Réactivité : l'Emetteur a pris des mesures correctives sur deux des cas et ne communique pas sur une des controverses.

Activités controversées

Bank of Africa n'est manifestement impliquée dans aucune des 17 activités potentiellement considérées comme des motifs d'exclusion par certains fonds d'investissement : Alcool, Armement, Cannabis, Energie nucléaire, Industrie du sexe, Jeux d'argent, OGM, Bien-être animal, Produits chimiques dangereux, Tabac, Prêts à taux d'intérêt élevé, Energies fossiles, Charbon, Sables et schistes bitumineux, Armes à usage civil, Médecine de la reproduction.

Partie II. EMISSION



Utilisation des fonds

Le produit net des obligations servira exclusivement à financer, en tout ou en partie, le projet relevant de la catégorie éligible: **Énergies renouvelables**. Nous considérons que la catégorie éligible est clairement définie. Vigeo Eiris maintient un niveau d'assurance raisonnable sur la capacité de l'émetteur à utiliser le produit de l'émission pour financer des projets à bénéfices environnementaux, conformément à ses engagements initiaux. A date, 100% du produit de l'émission a été alloué au financement d'un projet éolien au Maroc, correspondant effectivement aux catégories de projets éligibles initialement définies par Bank of Africa.

À ce jour, un seul projet le *Parc éolien de Jbel Sendouq-Khalladi*, d'un montant total de MAD 668 millions, dont MAD 500 millions d'investissement financés par l'obligation verte, a été sélectionné comme éligible par l'émetteur, correspondant à la catégorie « Energies renouvelables » et représentant 100% du produit total de l'émission. En juillet 2018, ACWA Power a inauguré le *parc éolien de Khalladi* de 120 MW de capacité d'énergie renouvelable installée (à Melloussa, Tangier).

Cadre de l'Emission de l'Emetteur		Analyse de Vigeo Eiris
Catégorie de Projet Définition	Principaux Objectifs et bénéfices environnementaux attendus	
Énergies renouvelables Parc éolien de Jbel Sendouq-Khalladi	Atténuation du changement climatique Évitement des émissions de GES	La définition de la Catégorie est claire. L'objectif vert visé est défini et pertinent. Le bénéfice attendu est défini, mesurable, quantifié et sera évalué.

La Catégorie Eligible sélectionnée est de nature à contribuer à deux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies : **7. Énergie propre et d'un coût abordable** et **13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**.

Catégorie de projet éligible	ODD identifiés	Objectifs et cibles des ODD
Énergies renouvelables	 ODD 7. Énergie propre et d'un coût abordable	7.1 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable 7.2 Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
	 ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

Processus d'évaluation et de sélection des projets

La gouvernance et le processus de décision et d'évaluation des Projets Eligibles sont formalisés dans la procédure Green Bond. Nous considérons que le processus est raisonnablement structuré, transparent et pertinent.

Le processus d'évaluation et de sélection des Projets Eligibles est structuré et clairement défini.

Vigeo Eiris considère le processus d'évaluation et de sélection des projets comme ayant été déployé efficacement par un Comité Green Bond, impliquant les entités telles que mentionnées dans la procédure Green Bond, incluant la Direction Investissements et Financements Structurés - Grandes Entreprises (GE), le département Finance Durable au sein de l'entité Développement Durable, et le département Risques E&S au sein du Pôle Risques Groupe, en appui sur l'avis d'un expert indépendant (Expert IFC Finance Climat pour la région MENA et Afrique de l'Ouest).

L'état d'avancement du projet a fait l'objet d'un suivi régulier par l'équipe Finance Durable en étroite collaboration avec l'équipe l'Investissement et Financements Structurés - GE. Dans le cadre de la préparation de la certification ISO14001, un audit interne avait notamment porté sur le contrôle des différents engagements relatifs à l'émission (respect des Green Bonds Principles, montants débloqués, analyse E&S du projet sélectionné et existence de plan de suivi clients). Le comité Green Bond se réunit trois fois par an pour assurer le contrôle interne au niveau du projet sélectionné. À la suite d'une réorganisation interne en 2018, le projet Green Bond est désormais géré par le département Finance Durable au sein de l'entité Développement Durable, qui accompagne l'équipe Investissement et Financements Structurés - GE. Les données clés générées par l'équipe Corporate auprès du client sont ensuite partagées avec le département Finance Durable et ensuite des risques E&S pour évaluation. L'équipe Risques E&S effectue la due diligence et le suivi du plan d'action, tandis que le responsable Finance Durable effectue en parallèle la due diligence avec le Commissaire aux Comptes. En outre, le Responsable Finance Durable publie le *Green Bond Impact Report* avec la validation de l'auditeur.

Le déploiement du processus d'évaluation et de sélection a bien fait l'objet d'une vérification par un tiers externe (KPMG et EY).

Gestion des risques ESG :

L'identification et la gestion des risques Environnementaux et Sociaux matériels associés au projet sont probantes.

L'évaluation E&S du projet a été menée par la Banque selon les normes de performances de l'IFC et en ligne avec les Principes de l'Equateur dont elle est signataire depuis 2010. Le projet a fait l'objet d'un plan d'engagement des parties prenantes élaboré en amont du projet.

La Banque mentionne qu'elle a intégré davantage les risques/impacts Environnementaux et Sociaux dans la gestion globale des risques de la Banque, tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne, à travers un plan d'actions dédié. Depuis 2019, tous les projets d'investissement sont systématiquement examinés en interne pour identifier les risques et impacts E&S avant l'évaluation du comité de crédit. Le comité ESS - Environmental, Social et Soutenabilité, co-présidé par le Directeur Général et le Directeur Général en charge des Risques, se réunit 3 fois par an pour suivre la mise en place du plan d'actions E&S de la Banque, dont le suivi du Green Bond. De plus, tous les projets de catégorie A font l'objet d'un suivi contractuel avec un plan d'action E&S, et ce depuis 2010.

Les engagements de l'Emetteur concernant le renforcement des compétences et de l'expertise interne en matière d'analyse des risques environnementaux et sociaux (E&S) des projets financés sont désormais respectés :

- Bank of Africa a mis en place un plan d'actions de renforcement des capacités interne en matière d'expertise d'analyse des risques E&S, en collaboration avec FMO en 2016 et depuis 2019 avec CDC (UK) ;
- L'équipe chargée de l'analyse des risques E&S au sein du Pôle Risques Groupe est composée de deux experts environnementaux interne ;
- Un Chef de Projet Finance Durable a été recruté en mai 2020 pour accompagner les vastes chantiers de la Finance Durable de la Banque, dont les lignes durables, le green bond, et le renforcement des capacités E&S.

Les engagements de l'émetteur en matière de procédures internes sont respectés:

- La Gouvernance ESG renforcée à travers la mise en place du Comité ESS ;
- Le plan d'actions E&S 2017-2018 a été achevé avec succès, menant entre autres à la création du département Risques E&S au niveau du Pôle Risques Groupe et l'application de la nouvelle Politique Risques Groupe ;
- Le plan d'actions E&S 2019-2021 est en cours. Il comprend le déploiement des engagements pris par Bank of Africa d'intégrer les critères ESG dans le comité de surveillance Risques Crédits, dans les modalités de gestion et dans le plan de suivi client ;
- Des indicateurs de suivi-incidents ESG ont été déployés ;
- Un Programme de Formations E&S Groupe a été engagé en collaboration avec le fonds Finance in Motion, et est en cours de déploiement en 2020 ;

- Une nouvelle approche "Impact" a été mise en place et est basée sur l'identification d'impacts E&S positifs dans l'évaluation des crédits d'investissement une fois les impact négatifs identifiés et gérés.
- En supplément de l'audit annuel ISO 140001, CDC UK et d'autres Institutions de Financement du Développement appuient la Banque techniquement, et accompagnent/surveillent le contrôle interne du processus d'évaluation E&S, dans le cadre du Comité ESS.

Gestion des fonds

Les règles de gestion des fonds sont clairement définies et vérifiées. Nous considérons qu'elles permettent un processus d'allocation documenté et transparent. Nous formulons une assurance de niveau raisonnable sur la capacité de l'émetteur à mettre en œuvre le processus d'allocation, conformément à ses engagements initiaux.

Le produit net de la Green Bond est géré au sein de la trésorerie de l'émetteur, en liquidités ou autres instruments liquides. A date, 100% du produit net du montant de l'émission a été alloué à une entreprise cliente et une seule, sous forme d'octroi de crédits.

La surveillance concernant l'allocation des fonds est intégrée dans le processus annuel de reporting financier. De plus, le déploiement du processus d'allocation des fonds a bien fait l'objet d'une vérification par un tiers externe (en Avril 2020).

Aucun projet n'a fait l'objet de désinvestissement au cours de l'année sous revue.

Reporting

Le cadre d'évaluation et de reporting apparait pertinent pour la majorité des indicateurs.

- Capacité de l'émetteur à rendre compte
 - Les indicateurs sur l'allocation des fonds sont renseignés même si la description du projet dans le rapport public est succincte. Nous formulons une assurance de niveau raisonnable sur la capacité de l'émetteur à rendre compte sur l'allocation des fonds.
 - L'émetteur a communiqué des informations sur les bénéfices environnementaux du projet financé (Emissions de CO2 évitées en tonnes, rapport de biodiversité, mise en place de mesures pour lutter contre les incendies de forêts, traitement des eaux usées, volumes d'eaux consommées, énergie brute, net propre réalisée et puissance installée). La méthodologie CAFI "*Climate Assessment for Financial Institutions*" de l'IFC est utilisée pour le calcul des émissions CO2.
 - L'émetteur reporte de plus sur quelques indicateurs d'impact social du projet (emplois créés, construction d'infrastructures, déplacement des populations, santé et sécurité du personnel et de la population). Nous formulons une assurance de niveau raisonnable sur la capacité de l'émetteur à rendre compte des résultats du projet en termes d'impacts environnementaux et sociaux.
- Résultats du projet
 - La mise en service du projet a démarré en date du 15 Juin 2018. L'émetteur avait communiqué des estimations ex-ante, mais reporte des niveaux effectifs plus élevés via l'outil CAFI de l'IFC; en effet, le projet a dépassé positivement ses objectifs en termes d'émissions CO2 évitées:
 - 251,564.83 de tonnes d'émissions de CO2 évitées (contre 143.000 tonnes de CO2 par an estimées ex-ante)
 - 411 GWh/an d'énergie nette propre et 492 GWh/an d'énergie brute propre (contre 330 GWh/an estimées).
 - Nous considérons donc les résultats en termes de bénéfices environnementaux attendus et de prise en compte des facteurs ESG dans la gestion du projet comme de niveaux probants.
 - En plus du système de suivi E&S mis en place au sein du département des risques, la Banque est en train de finaliser un nouveau tableau de bord ESG 2020 dans lequel les principaux KPIs du financement durable seront régulièrement partagés avec la direction générale et le conseil d'administration.
 - Nous réitérons notre recommandation à la banque de systématiser auprès de ses clients des demandes d'informations documentées au sujet des dispositifs d'analyse des accidents ainsi que des mesures correctives mises en place le cas échéant.
 - Aucune controverse relative au projet sélectionné n'a été identifiée.

METHODOLOGIE

Vigeo Eiris considère comme indissociables et complémentaires les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans l'évaluation de la responsabilité sociale de toute organisation et de toute activité, y compris l'émission obligataire et l'emprunt. À ce titre, nous délivrons une opinion portant sur la responsabilité sociale de l'Émetteur en tant qu'organisation et sur la finalité, la conduite et le *reporting* du projet financé dans le cadre l'émission visée.

La méthodologie de Vigeo Eiris pour définir et évaluer la performance ESG des Emetteurs et des Projets Eligibles repose sur des critères adossés aux normes publiques internationales, en conformité avec les lignes directrices de l'ISO 26000, et structurés en 6 domaines : Environnement, Ressources Humaines, Droits de l'Homme, Engagement Sociétal, Comportement sur les marchés et Gouvernance. Le référentiel d'évaluation a été contextualisé au regard de la matérialité des enjeux de responsabilité sociale, sur la base d'un référentiel d'évaluation sectoriel adapté aux enjeux de durabilité de l'Émetteur.

Nos procédures de recherche et de notation font l'objet d'un contrôle qualité interne à trois niveaux (analystes, responsables de secteurs du pôle, revue interne par la direction de l'audit pour les opinions de seconde partie) complété par une revue finale et une validation par le directeur des méthodes. Nos SPO font également l'objet d'un contrôle qualité interne à trois niveaux (consultants en charge de la mission, responsable de production, et validation par le Directeur de la Finance Durable et/ou le Directeur des Méthodes. Un droit de réclamation et de recours est garanti aux Emetteurs, selon trois niveaux : d'abord l'équipe en contact avec la société, puis le Directeur des Méthodes, et enfin le Conseil Scientifique de Vigeo Eiris.

L'ensemble des collaborateurs sont signataires du Code de Conduite de Vigeo Eiris, et tous les consultants ont également signé son addendum sur les règles financières de confidentialité.

Partie I. EMETTEUR

NB : La performance de l'émetteur, soit les engagements, les processus, les résultats de l'émetteur, liés aux critères ESG ont été évalués à l'aide d'un processus complet d'évaluation et de benchmark conduit par Vigeo Eiris Rating.

Niveau de la performance ESG de l'émetteur :

Bank of Africa a été évaluée par Vigeo Eiris en février 2017 sur sa performance en matière de responsabilité sociale et environnementale, sur la base de 21 critères ESG organisés en 6 domaines de durabilité, conformément au référentiel d'évaluation des Banques de détail et spécialisées. La performance de Bank of Africa en matière de responsabilité sociale a été évaluée par Vigeo Eiris sur la base de trois items :

- Engagements de l'Émetteur : pertinence des engagements (contenu, visibilité et portage).
- Mise en œuvre : cohérence des process, mesures, contrôles /reporting.
- Résultats : indicateurs, retours des parties prenantes et controverses.

Controverses ESG liées aux parties prenantes

Une controverse est une information, ou un ensemble d'informations ou d'opinions convergentes ou contradictoires, de caractère public, dûment tracées, mettant en cause une entreprise sur un ou plusieurs sujets relevant de sa responsabilité sociale. Cette mise en cause peut porter sur des faits tangibles ou sur leur interprétation ou constituer une allégation sur des faits non établis.

Vigeo Eiris fournit une opinion sur la gestion des risques liés aux controverses mettant en cause les Emetteurs ; l'analyse porte sur trois facteurs :

- Sévérité : ce facteur est fonction de la nature des principes et des intérêts affectés par la controverse ; une controverse est d'autant plus sévère qu'elle met en cause des normes ou des droits fondamentaux ou des intérêts vitaux (échelle : Mineure Significative, Élevée, Critique),
- Réactivité : capacité de l'émetteur à démontrer son engagement de dialoguer avec ses parties prenantes, de prendre autant que de besoin des mesures correctives et à rendre compte dans une perspective de renforcement de sa démarche de responsabilité sociale et de maîtrise de risques (incluant la protection de ses actifs y compris ses actifs immatériels, notamment son capital de réputation, son efficacité organisationnelle et opérationnelle, la cohésion de son capital humain, et sa sécurité juridique) (échelle : Proactive, Remédiative, Réactive, non Communicative) ;
- Fréquence : est évalué à partir du nombre de controverses mettant en cause l'émetteur sur chacun des facteurs définissant sa responsabilité sociale (échelle : Isolée, Occasionnelle, Fréquente, Persistante). La revue prend en compte les controverses survenues, selon leur gravité, au cours des 24 à 48 mois précédant l'évaluation.

Implication dans des activités controversées

L'implication de l'Émetteur a été analysé pour 17 activités controversées, sur la base de 30 paramètres. Le niveau d'implication de l'Émetteur dans une activité controversée (majeur, mineur, non) est basé sur :

- Une estimation des revenus dérivés des produits ou services controversés.
- La nature spécifique des produits ou services controversés fournis par l'entreprise.

Partie II. EMISSION

Le Document Cadre a été évalué par Vigeo Eiris selon les GBP 2018 et selon notre méthodologie basée sur les normes internationales et les lignes directrices sectorielles applicables en matière de gestion et d'évaluation ESG.

Utilisation des fonds

Les critères d'utilisation des fonds sont définis pour assurer que les fonds des émissions sont utilisés par l'Emetteur de façon documentée et tracée pour financer et/ou refinancer un ou plusieurs Projet(s) Eligible(s). Chaque Projet Eligible retenu doit être conforme à la définition d'au moins une Catégorie Eligible pour être considéré comme tel. Vigeo Eiris évalue la pertinence, la visibilité et la mesurabilité des objectifs environnementaux et/ou sociaux associés et évalué au regard des bénéfices décrits et estimés dans le Document Cadre. Les Projets Eligibles sont aussi évalués en termes de contribution potentielle aux Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies et à leurs cibles.

La définition des Projets Eligibles et de leurs objectifs et bénéfices environnementaux et/ou sociaux est un élément essentiel des normes relatives aux obligations ou aux prêts écologiques/sociaux/durables. Vigeo Eiris évalue la définition des Catégories Eligibles, ainsi que la définition et la pertinence des objectifs de durabilité visés. Nous évaluons aussi la définition des bénéfices attendus en termes d'évaluation et de quantification. De plus, nous évaluons la contribution potentielle des Projets Eligibles aux cibles des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

Sélection et évaluation des projets

Le processus d'évaluation et de sélection des Projets Eligibles a été évalué par Vigeo Eiris au regard de sa transparence, sa gestion et sa pertinence. Les critères d'éligibilité ont été évalués selon leur aspect explicite et pertinence au regard des enjeux des Projets Eligibles. L'identification et la gestion des risques ESG associés aux Projets Eligibles sont analysées sur la base de la méthode d'évaluation ESG de Vigeo Eiris, des normes internationales et des directives sectorielles applicables en matière de gestion et d'évaluation ESG.

Gestion des fonds

Les règles de gestion des fonds et le processus d'allocation ont été évalués par Vigeo Eiris au regard de leur transparence, de leur traçabilité et de leur vérification.

Reporting

Le processus et les engagements de suivi, les engagements de reporting, les indicateurs et les méthodologies de reporting sont définis par l'Emetteur afin de permettre un reporting transparent sur l'affectation et le suivi des fonds, sur les bénéfices durables (indicateurs de résultats et d'impact) et sur la gestion responsable des Projets Eligibles financés. Vigeo Eiris a évalué le reporting sur la base de sa transparence et de sa pertinence.

ECHELLE D'ÉVALUATION DE VIGEO EIRIS

Évaluation de la performance		Niveau d'assurance	
Avancé	Engagement avancé ; preuves solides de maîtrise des facteurs managériaux dédiés à la réalisation de l'objectif de responsabilité sociale. Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur, et orientations innovantes en faveur de l'anticipation de risques émergents	Raisonnable	Constat probant de conformité avec les principes et les objectifs prescrits par le Référentiel
Probant	Engagement probant et/ou processus probant ; preuves significatives et concordantes de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur	Modérée	Constat de compatibilité ou de convergence partielle avec les principes et les objectifs prescrits par le Référentiel
Limité/ Amorcé	Engagement amorcé et/ou partiel ; preuves fragmentaires de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur faible	Faible	Constat de carence, de méconnaissance ou de non-compatibilité avec les principes et les objectifs prescrits par le Référentiel
Non tangible	Engagement en faveur de l'objectif de responsabilité sociale non tangible ; pas de preuve de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance de maîtrise des risques très faible à faible		

Vigeo Eiris est une agence internationale indépendante de recherche ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et de services à destination des investisseurs et des organisations privées et publiques. Elle procède à une revue des risques et évalue le niveau d'intégration des facteurs de durabilité aux stratégies et aux opérations des organisations.

Vigeo Eiris offre une large gamme de services :

- ▶ **Aux investisseurs** : aide à la décision adaptée à toutes les approches d'investissement éthique et responsable (notations, bases de données, analyses sectorielles, audits de portefeuilles, produits structurés, indices...)
- ▶ **Aux entreprises et organisations privées et publiques, cotées et non cotées** : aide à l'intégration de critères ESG dans les fonctions managériales et les opérations stratégiques (sustainable bonds, corporate rating, audits RSE et labels...).

La méthodologie et les services de recherche de Vigeo Eiris sont en ligne avec les normes de qualité les plus avancées. Notre méthodologie est revue par un conseil scientifique indépendant et tous nos processus de production, de la collecte d'informations à la prestation de services, sont documentés et audités. Vigeo Eiris a choisi de certifier tous ses processus selon la dernière norme ISO 9001. Vigeo Eiris est Vérificateur approuvé par le Board du Climate Bond Initiative (CBI). Les recherches de Vigeo Eiris sont référencées dans plusieurs publications scientifiques internationales.

Forte d'une équipe de plus de 240 experts de 28 nationalités, l'agence est implantée à Paris, Londres, Bruxelles, Casablanca, Hong Kong, Milan, New York, Rabat, Santiago du Chili.

Un réseau de 4 partenaires exclusifs « Vigeo Eiris Global Network », est présent en Allemagne, Brésil, Israël et au Japon.

Pour plus d'informations : www.vigeo-eiris.com

Disclaimer

© 2020 Vigeo SAS and/or its licensors and subsidiaries (collectively, "Vigeo Eiris"). All rights reserved.

Vigeo Eiris provides its customers with data, information, research, analyses, reports, quantitative model-based scores, assessments and/or other opinions (collectively, "Research") with respect to the environmental, social and/or governance ("ESG") attributes and/or performance of individual issuers or with respect to sectors, activities, regions, stakeholders, states or specific themes.

VIGEO EIRIS'S RESEARCH DOES NOT ADDRESS NON-ESG FACTORS AND/OR RISKS, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: CREDIT RISK, LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. VIGEO EIRIS'S RESEARCH DOES NOT CONSTITUTE STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. VIGEO EIRIS'S RESEARCH: (i) DOES NOT CONSTITUTE OR PROVIDE CREDIT RATINGS OR INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE; (ii) IS NOT AND DOES NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES; AND (iii) DOES NOT COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. VIGEO EIRIS ISSUES ITS RESEARCH WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL, WITH DUE CARE, MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

VIGEO EIRIS'S RESEARCH IS NOT INTENDED FOR USE BY RETAIL INVESTORS AND IT WOULD BE RECKLESS AND INAPPROPRIATE FOR RETAIL INVESTORS TO USE VIGEO EIRIS'S RESEARCH WHEN MAKING AN INVESTMENT DECISION. IF IN DOUBT YOU SHOULD CONTACT YOUR FINANCIAL OR OTHER PROFESSIONAL ADVISER. VIGEO EIRIS'S RESEARCH IS NOT INTENDED FOR USE BY ANY PERSON AS A BENCHMARK AS THAT TERM IS DEFINED FOR REGULATORY PURPOSES AND MUST NOT BE USED IN ANY WAY THAT COULD RESULT IN THEM BEING CONSIDERED A BENCHMARK.

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, COPYRIGHT LAW, AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT VIGEO EIRIS'S PRIOR WRITTEN CONSENT.

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS OBTAINED BY VIGEO EIRIS FROM SOURCES BELIEVED BY IT TO BE ACCURATE AND RELIABLE. BECAUSE OF THE POSSIBILITY OF HUMAN OR MECHANICAL ERROR AS WELL AS OTHER FACTORS, HOWEVER, ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROVIDED "AS IS" WITHOUT WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, OF ANY KIND, INCLUDING AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE. VIGEO EIRIS IS NOT AN AUDITOR AND CANNOT IN EVERY INSTANCE INDEPENDENTLY VERIFY OR VALIDATE INFORMATION IT RECEIVES.

To the extent permitted by law, Vigeo Eiris and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers (together, "**Vigeo Parties**") disclaim liability to any person or entity for any (a) indirect, special, consequential, or incidental losses or damages, and (b) direct or compensatory losses or damages caused to any person or entity, including but not limited to by any negligence (but excluding fraud, willful misconduct or any other type of liability that, for the avoidance of doubt, by law cannot be excluded); on the part of, or any contingency within or beyond the control of any **Vigeo Party**, arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information.